

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



16120467

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE **17 AOÛT 2016**

Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : **0809.543.588**

Dénomination

(en entier) : **CANDY PACK BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue de l'Espérance 16 à 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : démission et nomination des administrateurs et des administrateurs délégués - renouvellement du mandat du commissaire - transfert du siège social

Extrait du procès verbal du conseil d'administration du 27 mai 2016

"(...) Quatrième résolution

Conformément à l'article 2 des statuts, le Conseil d'administration décide de transférer le siège social à compter du 1er juin 2016, à l'adresse suivante : 4800 Verviers, Avenue des Biolleux, 2

Cinquième résolution

Le Conseil d'administration rappelle la démission de Monsieur Jean-Pierre STEMBERT de son mandat de délégué à la gestion journalière. Cette démission sera actée ce jour.

Le Conseil d'administration prend acte de la démission Monsieur Francis PLUNUS, né à Liège le neuf décembre mil neuf cent soixante-trois, domicilié à 4861 Pepinster (Soiron), Tilleul 190, et de Monsieur Guido BERGMANS, né à Eupen le vingt-huit août mil neuf cent cinquante-huit, domicilié à 4731 Raeren (Eynatten), Hauseter Strasse, 102, de leur mandat de délégués à la gestion journalière (administrateurs-délégués) avec effet ce jour.

Sous réserve de leur nomination en qualité d'administrateur par l'assemblée générale, le conseil d'administration nomme, en qualité d'administrateur-délégué, à compter de l'assemblée générale de 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015 et pour une durée de six ans :

-la société privée à responsabilité limitée « FPJF MANAGEMENT », ayant son siège social à 4861 Pepinster-Soiron, Rue Tilleul, 190 (RPM Liège – division Verviers), numéro d'entreprise 0842.103.223, qui agira par son représentant permanent, Monsieur Francis PLUNUS, domicilié à 4861 Pepinster (Soiron), Tilleul 190.

-la société privée à responsabilité limitée "MMGB MANAGEMENT", ayant son siège social à 4731 Raeren-Eynatten, Rue Hauseter, 102 (RPM Liège – division Verviers), numéro d'entreprise 0842.121.336, qui agira par son représentant permanent, Monsieur Guido BERGMANS, domicilié à 4731 Raeren (Eynatten), Hauseter Strasse, 102,

Présents et qui acceptent.

Ces mandats ne seront pas rémunérés.

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Francis PLUNUS en qualité de président du Conseil d'Administration avec effet lors du présent Conseil.

Le Conseil d'Administration nomme, en qualité de Président du Conseil d'Administration à compter de ce jour la société privée à responsabilité limitée "FPJF MANAGEMENT", ayant son siège social à 4861 Pepinster-Soiron, Rue Tilleul, 190 (RPM Liège - division Verviers) numéro d'entreprise 0842.103.223, qui agira par son représentant permanent, Monsieur Francis PLUNUS, domicilié à 4861 Pepinster (Soiron), Tilleul 190.

Sixième résolution

Le Conseil d'administration donne procuration à Monsieur Jean-Philippe WEICKER, Legal Advisor auprès de la société civile à forme de SCRL «BDO Legal», et à Madame Alice DOPPAGNE, Senior, auprès de la société civile à forme de SCRL «BDO Conseils Fiscaux» avec pouvoir d'agir séparément et pouvoir de substitution, aux fins d'accomplir les formalités de publication du présent procès-verbal aux annexes du Moniteur belge (...)"

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/08/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2016 :

"(...)Cinquième résolution : renouvellement, démission, nomination du mandat des administrateurs.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Pierre STEMBERT pour une période de 6 années arrivant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaires du 2022 statuant sur les comptes annuels de 2021.

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Francis PLUNUS et de Monsieur Guido BERGMANS de leur mandat d'administrateur avec effet ce jour.

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur, avec effet ce jour pour une période de 6 années arrivant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaires du 2022 statuant sur les comptes annuels de 2021:

- la société privée à responsabilité limitée « FPFJ MANAGEMENT », ayant son siège social à 4861 Pepinster-Soiron, Rue Tilleul, 190 (RPM Liège – division Verviers), numéro d'entreprise 0842.103.223, qui agira par son représentant permanent, Monsieur Francis PLUNUS, domicilié à 4861 Pepinster (Soiron), Tilleul, 190.

- la société privée à responsabilité limitée « MMGB MANAGEMENT », ayant son siège social à 4731 Raeren-Eynatten, Rue Hauset, 102 (RPM Liège – division Verviers), numéro d'entreprise 0842.121.336, qui agira par son représentant permanent, Monsieur Guido BERGMANS, domicilié à 4731 Raeren (Eynatten), Hauseter Strasse, 102,

présents et qui acceptent.

Ces mandats seront exercés à titre gratuit.

Sixième résolution : renouvellement du mandat du commissaire.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire de BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL, rue Waucumont, 51 à 4651 Battice (agrément B0023) pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2019, statuant sur les comptes de l'exercice 2018. BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL désigne, en qualité de représentant permanent, Monsieur Christophe Colson (agrément A02033).

(...)

Septième résolution : procuration.

L'assemblée générale donne procuration à Monsieur Jean-Philippe WEICKER, Legal Advisor auprès de la société civile à forme de SCRL «BDO Legal», et à Madame Alice DOPPAGNE, Senior, auprès de la société civile à forme de SCRL «BDO Conseils Fiscaux» avec pouvoir d'agir séparément et pouvoir de substitution, aux fins d'accomplir les formalités de publication du présent procès-verbal aux annexes du Moniteur belge. (...)"

Pour extrait conforme,

Déposés en même temps :

un original du PV du conseil d'administration du 27 mai 2016

un original du PV de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2016

Jean-Philippe Weicker
Mandataire